

Certificat universitaire pour adjoint en pastorale scolaire 2016-2017

Corse-Languedoc-Roussillon - PACA

(Ouvert aux autres diocèses)

Art 171 du statut de l'enseignement catholique, juin 2013 :

Pour l'exercice de sa responsabilité pastorale, le chef d'établissement dispose d'un collaborateur immédiat qui l'aide à mettre en œuvre l'animation pastorale et favorise la prise en compte de la dimension pastorale dans toutes les activités de l'établissement. Celui-ci est habituellement dénommé adjoint en pastorale scolaire ; il est directement associé à la mission du chef d'établissement.

Afin de permettre à l'adjoint en pastorale scolaire d'habiter pleinement la mission que lui délègue le chef d'établissement, l'ISTR, institut missionné par l'enseignement catholique, propose une formation initiale, professionnelle, universitaire et diplômante.

Cette formation se développe autour des axes présentés dans le texte de référence « L'adjoint en pastorale scolaire », novembre 2007.

Objectifs :

Développer

- L'enracinement théologique, ecclésial et spirituel
- La compétence de coordination et d'animation en pastorale scolaire
- La compétence éducative et institutionnelle

Pour

- Exercer une meilleure collaboration avec le chef d'établissement
- Approfondir la relation avec la communauté éducative
- Permettre l'insertion de l'établissement dans l'église locale

En vue de

- L'animation pastorale et la prise en compte de la dimension pastorale dans toutes les activités de l'établissement

Contenu :

- **Dimension théologique**
Initier à la réflexion théologique et à la lecture des Ecritures.
- **Dimension sciences et théologie des religions**

Donner des éléments de connaissance des religions : Judaïsme, Christianisme et Islam, abordées de manière objective et scientifique et dans une perspective de dialogue interreligieux (Vatican II).

➤ **Dimension spirituelle**

Développer la dimension spirituelle, enraciner dans la prière et approfondir la démarche spirituelle et son accompagnement ; réfléchir à l'éveil à l'intériorité dans le cadre précis de l'établissement scolaire et l'accompagnement de jeunes et d'adultes.

➤ **Dimension à l'éducation**

Donner des repères et les compétences voulues pour l'éducation et l'animation

➤ **Dimension institutionnelle**

Donner les éléments de connaissance du système éducatif français de l'enseignement catholique, des charismes des congrégations, de la place de L'APS dans l'institution et le diocèse, sa posture d'adjoint.

Organisation :

- 144 heures sur deux années civiles, 2016-2017.
- 4 x 3 jours par an
- Mémoire à rendre en juin 2017

Public : les adjoints ou animateurs en pastorale scolaire.

Modalités :

- Alternance de conférences, d'ateliers et de sorties patrimoniales
- Temps d'accompagnement à la rédaction d'un mémoire permettant de relier connaissances et pratiques pédagogiques.

Lieu :

session 5, 7, 8 Domaine de Petite, Route de Saint Chamas, 13450 Grans

Session 6, Le Mistral, 11 impasse Flammarion, 13001 Marseille

effectif prévu

- entre 20 et 30 personnes

Dates (pour la deuxième année):

- Session 5 : 23, 24, 25 janvier 2017
- Session 6 : 15, 16, 17 mars 2017
- Session 7 : 22, 23, 24 mai 2017
- Session 8 : 25, 26, 27 septembre 2017

Remarque : la formation comporte 8 sessions sur deux ans. L'année 2017 est la deuxième année de la formation.

Coût total annuel

800 euros

Coordination de la formation : Catherine Pagès (ISTR) catherine.pages@cathomed.cef.fr
Valérie Marmoy (EC) v-marmoy@ddec06.com